



# La commune investit pour vous

Page 22

**Page 05**

**Jérémy Valadas,  
notre héros des JO**

**Page 16**

**Appel au civisme**

**Page 24**

**Dossier finances 2024**

# Sommaire

03

Le mot du Maire

04

La commune en images

05

Fiers de nos agents

06

Zoom sur l'actu

09

Développement économique

10

L'actualité en bref

14

Les papiers du numéro

18

Les dossiers du numéro

26

Vie des associations

32

Tribunes libres

33

Liste des délibérations

35

Agenda

**Mairie de Jouars-Pontchartrain**

1, rue Sainte Anne

78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN

**Téléphone :** 01 34 91 01 01**Site internet :** [www.jouars-pontchartrain.fr](http://www.jouars-pontchartrain.fr)**Courriel :** [mairie@jouars-pontchartrain.fr](mailto:mairie@jouars-pontchartrain.fr)**Facebook :** @jouarspontchartrain**Horaires****d'ouverture de l'accueil****Lundi :** 8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30**Mardi, mercredi, vendredi :**

8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h15

**Jeudi :** 8h30 - 12h00**1<sup>er</sup> samedi du mois :** 10h00 - 12h00Parc Haute Vallée de  
naturel régional Chevreuse

**Photo couverture :** Elizabeth Doulet | **Directeur de la publication :** Thomas Mengelle-Touya | **Commission communication, finances et numérique :** Patryk Magnier, Flavie Hourtolou, Jérôme Lemoine, Pierrette Defrance, Andreia BERNARD, Catherine Jacob, Laurent Gisquet, Pascal Marteau | **Service communication :** Pascale Fleriag, Alessandra Fichepain | **Crédits photos :** Shutterstock, Pch.vector, Freepick, Unsplash, Canva, Pascale Fleriag, Alessandra Fichepain, ABC&O, ACSERB, CMDJP, Scène d'envies, ACSJP, AC Chennevières, Club de l'amitié, Géoportail, IGN, Département des Yvelines, Olympics.com, Marion Duquenoÿ Datin | **Conception graphique :** Marion Duquenoÿ Datin | **Impression :** Grillet Impressions



## Le mot du Maire

**Chères Chartripontaines, Chers Chartripontains,**

La fin de l'année scolaire approche et, déjà, les uns et les autres pensent aux vacances d'été, période propice au repos, à la détente, aux plaisirs simples, aux agréables moments passés en famille ou entre amis. C'est pour chacun et chacune d'entre nous une pause nécessaire qui nous éloigne des soucis du quotidien et des tumultes du monde.

Mais avant de goûter ces heureux jours, je vous propose de porter un regard sur la vie de notre commune. Ainsi, avez-vous dû remarquer que certains changements sont intervenus. Passons-les en revue : la réhabilitation du stade de la Bonde, le lancement de la végétalisation des ronds-points, l'avancement des travaux d'aménagement du parc de loisirs, la réfection de voies communales (rue de la Chicaudière et rue du Moulin) et de l'avenue du château, la réalisation de la voie verte reliant les Mousseaux au centre-bourg avec à venir encore, un tronçon le long de la RD23.

D'autres événements, moins visibles et pourtant bien utiles, sont également à signaler comme l'ouverture d'un espace France Services (dont le succès est déjà au rendez-vous), la réunion publique sur la sécurité ou récemment l'ouverture d'une cabine de télémedecine accessible dans la pharmacie.

Ces réalisations vous rendent compte du présent mais il importe aussi que nous tracions des perspectives d'avenir pour notre commune. Pour cela, vous le savez, nous nous sommes dotés d'un Plan de territoire que les élus ont eu l'occasion de vous présenter lors du JP Tour (ensemble de quatre lieux de rencontre qui se sont tenus dans les hameaux et le centre-bourg).

Dans ce document, sont répertoriés 26 projets ou actions, présentés sous forme de fiches et pour lesquels nous aimerions recueillir votre avis. À cette fin, vous trouverez un questionnaire auquel il vous est demandé de bien

vouloir répondre, ceci afin d'éclairer vos élus sur votre vision du futur de votre commune.

Par ailleurs, la révision du PLU, dont l'objectif est de mieux maîtriser l'aménagement du territoire communal, est aussi bien avancée. Nous espérons pouvoir finaliser le dossier d'ici la fin de l'année pour ensuite le soumettre à votre approbation.

Je voudrais aussi vous rappeler l'organisation, comme chaque année, de la fête communale, ce moment festif que les Chartripontains ont toujours tant de plaisir à partager. L'événement aura lieu le samedi 29 juin mais sa préparation et sa mise en œuvre nécessitent des bras et des bonnes volontés. Aussi, je lance un appel à toutes celles et ceux qui voudront bien donner un peu de leur temps pour « muscler » le groupe des bénévoles. D'avance, je les en remercie vivement.

Et, bien entendu, n'oublions pas ce magnifique événement que seront les Jeux Olympiques 2024, une belle occasion de mettre notre pays à l'honneur et de contribuer à son rayonnement. C'est là une chance offerte aux athlètes tricolores de se distinguer et de nous donner des motifs de joie et de fierté. Je vous souhaite un très bel été.

À vous, bien chaleureusement.

**Thomas Mengelle-Touya**  
Maire de Jouars-Pontchartrain



### 1 : Inauguration stade de la Bonde

Pour faire suite à la réhabilitation du stade de la Bonde, une inauguration a eu lieu le samedi 1 juin en présence des élus du Département des Yvelines, des élus communaux, des membres associatifs et quelques habitants.

### 2 : Chasse aux œufs

Dimanche 31 mars, l'Association ACSJP (Association Convivialité Solidarité de Jouars-Pontchartrain) a organisé la traditionnelle chasse aux œufs dans le parc de la médiathèque avec la participation de 159 enfants !

### 3 : Inauguration de l'espace France Services

Suite à l'ouverture de l'espace France services le 2 janvier, nous avons inauguré ce nouveau service le 22 mars en présence de Monsieur le Maire, Thomas Mengelle-Touyas, Madame Aurore Bergé, Ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, Monsieur Philippe Emmanuel, Député de la 10ème circonscription du Sud Yvelines, Monsieur Frédéric Rose, Préfet des Yvelines, et Madame Florence Ghibert, Sous-Préfète de Rambouillet ainsi que de nombreux partenaires, élus et membres d'associations locales.

### 4 : Plan de territoire : « JP Tour »

L'objectif de ces expositions itinérantes (« JP Tour ») était de partager au plus près avec les Chartrétiens et de répondre à leurs questions sur l'avenir de Jouars-Pontchartrain pour les 15/20 ans à venir, ainsi que sur la révision du PLU.

### 5 : Journée du bien-être

Près de 300 personnes sont venues profiter des différents stands, ateliers et conférences de cette deuxième édition de la Journée du bien-être de Jouars-Pontchartrain.



## Jérémy Valadas, notre héros des JO !

La Flamme Olympique est un symbole puissant de paix d'unité et d'amitié entre les peuples. Participer à son relais, c'est avant tout un rêve d'enfant, partagé par des millions de jeunes femmes et hommes à travers le monde.

Sélectionné pour son engagement quotidien en faveur du sport, Jérémy Valadas, responsable de la Villa Jeunes, est fier à l'idée de faire partie des 11 000 relayeurs dont 182 issus de la Fonction publique, qui vont se succéder pendant presque dix semaines pour acheminer jusqu'à Paris, ce magnifique symbole de paix.

Jérémy contribuera ainsi à mettre à l'honneur tous les agents publics d'État, territoriaux et hospitaliers qui, au quotidien, se consacrent aux autres avec un sens remarquable de l'intérêt général et du service public. Passionné par le sport depuis sa tendre enfance qu'il a passée à Jouars-Pontchartrain, Jérémy a pratiqué de nombreux sports en club tels que le judo, le badminton, le football, le ping-pong ou encore l'escalade. Il a su partager et transmettre sa fibre sportive aussi bien à ses collègues animateurs qu'aux enfants du centre de loisirs à l'époque, et aujourd'hui aux jeunes adolescents de la Villa Jeunes.

Admiratif de l'excellence que suppose un tel niveau de compétition, il reste émerveillé, comme un enfant, devant ces athlètes hors normes en quête de performance.

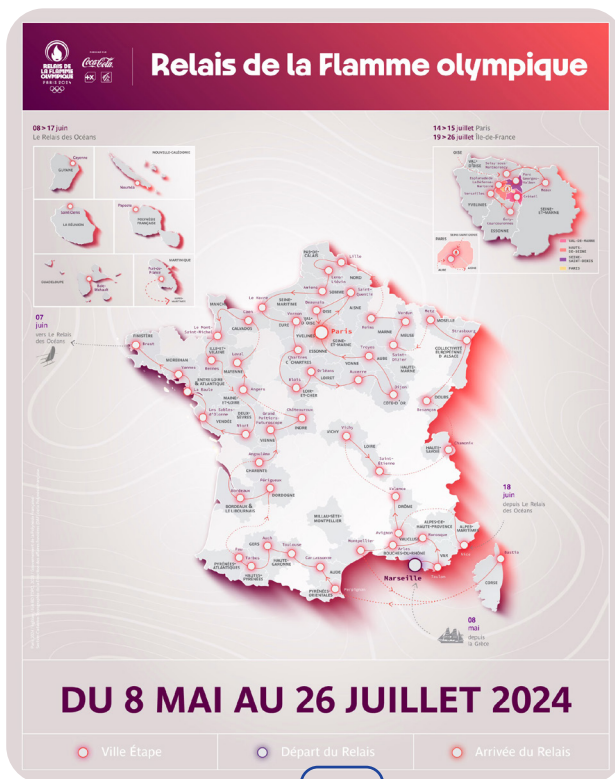
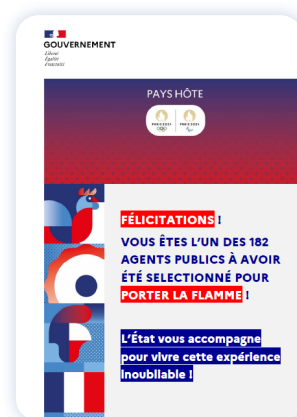
En portant la flamme, il incarnera haut et fort les valeurs de la République. En attendant, il continue d'apprécier particulièrement les disciplines de l'athlétisme et se prépare à vivre cette expérience unique avec la même passion et détermination qui l'animent depuis toujours.

Restons connectés en attendant d'avoir plus d'informations sur le jour et le lieu de sa participation et préparons-nous à célébrer ensemble ce moment historique !

Nous vous invitons à venir nombreux le soutenir lors de son passage.



Jérémy à gauche  
Samuel à droite





Transition écologique

## Eco-pâturage : les moutons sont de retour au Pré des Fontaines

**Forts du succès de la première expérience d'éco-pâturage l'année dernière, 3 agnelles ont pris place, depuis le mardi 9 avril, dans leur nouvelle demeure : le Pré des Fontaines.**

Cette action d'éco-pâturage permet d'atteindre deux objectifs. Dans un premier temps, elle permet d'entretenir l'espace de façon écologique et durable, pour mieux développer la biodiversité. Mais aussi, cela permet la sauvegarde de ces races rustiques en voie d'extinction, qui ne sont plus valorisées par les agriculteurs en région, et dont les effectifs sont en déclin partout en France.

Dans la continuité de cette action, la mairie a proposé un jeu aux enfants des écoles chartripontaines pour trouver les prénoms de ces trois agnelles.

**Nous avons reçu plus de 150 retours. Merci à tous les participants. Les prénoms gagnants sont les suivants : Vanille, Violette et Vaïana.**

Pour rappel, certaines règles sont à respecter pour le bien-être des animaux :

- Ne pas nourrir les animaux (Vous allez créer une dépendance et les animaux ne brouteront plus) ;
- Ne pas rentrer dans leur espace réservé ;
- Tenir les chiens en laisse à l'abord de la parcelle.

À savoir qu'une surveillance hebdomadaire est assurée par Terideal, pour contrôler la bonne santé de ces animaux, ainsi que la disponibilité alimentaire et la ressource en eau.

Nous comptons sur votre vigilance et votre bienveillance pour remonter à Terideal, (01 34 57 05 70 ou 06 25 45 65 52) tout incident, ou acte de malveillance que vous pourriez constater.

### Service public

## Fermeture estivale des services de la mairie

### Accueil de la mairie :

Reste ouvert au public. Fermeture uniquement le 1er samedi du mois d'août.

### Service urbanisme :

Fermeture le lundi 15 juillet puis du lundi 12 août au mardi 03 septembre 2024 inclus.

Les pétitionnaires sont invités à différer le dépôt de leur dossier de permis de construire ou de déclaration de travaux à la date de réouverture du service.

### Service scolaire :

Reste ouvert au public. Fermeture exceptionnelle le vendredi 16 août. Rappel des horaires : ouvert le matin uniquement de 8h30 à 12h du lundi au vendredi.

### Service CCAS :

Fermeture au public pendant les mois de juillet et août.

### CoworkingJP :

Fermeture du 22 juillet au 16 août inclus. Il n'y aura pas d'accueil pour les nouveaux clients. Les abonnés ont accès à l'espace de façon autonome durant cette période.

### Médiathèque :

La médiathèque sera fermée du samedi 3 août inclus au samedi 24 août inclus.

Vous pourrez pendant cette période vous rendre dans une des bibliothèques du réseau «Au fil des pages 78» et y restituer et emprunter des documents avec votre carte d'adhérent : <https://aufildespages.biblixnet.net/>

### Agence postale communale :

Fermeture du samedi 10 août au samedi 24 août inclus. Réouverture lundi 26 août à 14h.

### Espace France Services :

Fermeture du lundi 12 août au vendredi 23 août inclus. Réouverture lundi 26 août à 9h.

## Scolaire

# Rentrée scolaire 2024-2025

**La rentrée scolaire aura lieu le lundi 2 septembre 2024.  
Pensez dès maintenant aux inscriptions sur le Portail Familles !**

Les inscriptions seront ouvertes dès le lundi 17 juin 2024 pour l'année 2024-2025 (restauration scolaire, accueil matin, accueil du soir, accueil étude et post-étude, accueils de loisirs et transport scolaire)  
Attention, la date limite d'inscription en ligne sera fixée au 23 août 2024 afin que le service scolaire puisse valider toutes les demandes en ligne pour la rentrée scolaire dès le 2 septembre 2024.

## Appel à candidature

# Journée Énergie Comprendre et Agir (JECA) le 16 novembre

Après le succès de sa première édition à Neauphle-le-Château, la Journée Énergie, Comprendre et Agir revient en force le samedi 16 novembre 2024 à Jouars-Pontchartrain.

## C'est quoi JECA ?

Que vous cherchiez à améliorer l'efficacité énergétique de votre domicile, à réduire votre consommation, à produire votre propre énergie, ou simplement à mieux comprendre l'impact de l'énergie sur nos vies, cet événement est conçu pour répondre à vos besoins.

## Une multitude d'activités vous seront proposées : conférences, expositions et animations

Durant cette journée, venez rencontrer des artisans locaux spécialisés dans la rénovation énergétique, découvrez les dernières innovations en matière de sources d'énergie, échangez avec des bénévoles engagés dans la réduction de la consommation, et testez des alternatives de déplacement respectueuses de l'environnement.

**Le Portail Familles est accessible  
depuis le site Internet de la ville :**



## **Vous rencontrez des difficultés sur le Portail Familles ?**

Contactez le service scolaire  
au 01 34 91 01 09 ou 05  
ou par mail à [scolaire@jouars-pontchartrain.fr](mailto:scolaire@jouars-pontchartrain.fr)

## Journée Énergie Comprendre et Agir

# Appel à candidature

**Vous êtes un professionnel des  
Yvelines dans la rénovation  
énergétique de l'habitat ?**

**Participez à  
notre salon le  
16 novembre**



**Si vous souhaitez vous inscrire,  
merci de remplir le formulaire  
accessible par ce QR code.  
Date limite d'inscription :  
le vendredi 13 septembre 2024**



**Si vous possédez une expertise dans le domaine  
de l'énergie et que vous souhaitez la partager  
à travers une conférence, une exposition,  
une animation, etc., n'hésitez pas à contacter  
l'association Villages d'Yvelines en Transition par  
courriel à l'adresse suivante : [contact@jeca78.fr](mailto:contact@jeca78.fr).**

## Appel à candidature

# Journée des Commerçants et du Centre-ville : 5 octobre 2024

## Consommons local, soutenons nos commerçants !

Inspirée de la Journée Nationale des Commerces de Proximité, la Journée des Commerçants et du Centre-ville de Jouars-Pontchartrain est dédiée aux commerçants et artisans de la commune pour faire connaître leurs activités et animer notre Centre-bourg autour d'un moment convivial et festif.

Organisée par Sabine Bataillet, notre manager de commerce, cette célébration a pour but de :

- Dynamiser notre centre-ville en fédérant les acteurs économiques autour d'actions collectives ;
- Soutenir le commerce local et faire découvrir des métiers et des savoir-faire ;
- Promouvoir nos artisans et commerçants locaux.

**Vous êtes commerçants, indépendants, artisans, créateurs sur la commune et vous souhaitez mettre en avant votre activité, alors n'hésitez pas à participer à la Journée des Commerçants et du Centre-ville.**

Nous vous proposons soit d'ouvrir et d'animer votre établissement ou d'avoir un stand au foyer rural.

Dans tous les cas, ce sera l'occasion pour vous de faire des animations, des jeux, proposer des ateliers, animer des conférences, ...

# Journée des Commerçants et du Centre-ville Appel à candidature

**Vous êtes un commerçant ou entrepreneur qui exerce à Jouars-Pontchartrain ?**

Participez à notre journée des commerçants et du centre-ville, le samedi 5 octobre !



**Si vous souhaitez vous inscrire,** merci de remplir le formulaire accessible par ce QR code.  
Date limite d'inscription : **le vendredi 12 juillet 2024**



Pour toutes demandes d'informations complémentaires, contactez Sabine Bataillet au 06 23 95 32 90.



**Intégrez un écosystème entrepreneurial de 500 m2 au cœur des Yvelines !**

**Plus de flexibilité** avec nouveaux tarifs à la carte : à l'heure, à la journée ou au mois

**Nouveau** site internet & compte Instagram

**3 heures offertes** pour tester !

Vidéo de présentation du CoworkingJP



CoworkingJP  
1, rue Sainte-Anne  
09 73 89 44 67



mail : bienvenue@coworkingjp.fr  
site : coworkingjp.fr



**Coworking**  
Jouars-Pontchartrain

**Un lieu de collaboration flexible & modulable**

- Service de domiciliation
- Location de salles de réunion
- Ateliers pros gratuits et networking
- Cours de sport sur place
- Agence postale et France Services intégrés
- Services et commerces à proximité
- Parking gratuit
- Bus et gare à proximité



## Opération « Gilets bleus »

**Le jeudi 16 mai, des membres de la chambre de commerce de Versailles sont venus à la rencontre des commerçants de Jouars-Pontchartrain.**

Cet événement organisé avec notre manager de commerce, en présence de notre élu en charge du développement économique, Monsieur Patryk Magnier et d'autres élus, a permis aux membres de la chambre de commerce de rencontrer les commerçants, sur le terrain, pour échanger sur leurs besoins et trouver des solutions adaptées.

Cette initiative a contribué à créer du lien avec les commerçants de notre territoire. Ils ont pu parler de leur métier, leur projet de développement mais également d'aborder quelques sujets majeurs comme :

- La transition numérique ;
- La transition énergétique ;
- La transmission des entreprises ;
- Les aides financières ;
- Les difficultés de recrutement.

L'occasion également pour certains commerçants de se rencontrer dans un contexte convivial lors du buffet organisé spécialement à leur intention. Les commerçants ont été satisfaits de ces échanges constructifs qui vont leur permettre d'avancer sur leurs projets respectifs.

## Bienvenue à...

**La boutique by CCD  
Créer Cuisiner Déguster**

(boutique-traiteur, ouverte depuis  
le 21 mai)  
28 route de Paris

**L'institut M by Meiyah  
Beauty**

(ouvert depuis le 6 mai)  
5 rue de la porte d'Andin

## Anniversaire du CoworkingJP

**Jeudi 26 septembre, venez fêter les 2 ans du CoworkingJP !**

Tous les Chartripontains sont invités à célébrer cet événement.

Vous voulez découvrir ou redécouvrir le CoworkingJP : Portes ouvertes et visites (entrée libre) de 15h à 20h, animations et surprises prévues pour les curieux !

Et un temps dédié aux professionnels, le «Club Sandwich des Entrepreneurs», déjeuner networking et animations, de 12h à 14h, sur inscription à :

**bienvenue@coworkingjp.fr** avant le 20/09/2024

## Vos prochains marchés animés

Dimanche 16 juin

**Escape Game  
pour la fête des pères**

Dimanche 7 juillet

**Marché d'été**

Samedi 7 septembre

**Marché nocturne**

Dimanche 8 septembre

**Marché des enfants**

(ateliers biscuits décorés et jeux)

Dimanche 13 octobre

**Octobre rose**

Dimanche 17 novembre

**Saveurs du monde  
et beaujolais nouveau**

Dimanche 22 décembre

**Bientôt Noël**

**Pensez au CoworkingJP  
pendant les JO**

**Travaillez malin,  
travaillez moins loin !**

**Inscription avant le 15/07/2024**



09 73 89 44 67

bienvenue@coworkingjp.fr



**Coworking**  
Jouars-Pontchartrain



# L'actualité en bref



Transition écologique

## Opération « Bouge tes pieds » et inauguration de la voie verte

L'association AC Chennevières a organisé le 16 mars sa 2ème édition de « Bouge tes pieds » encourageant les déplacements à vélo.

L'association a proposé des activités pour tous : ramassage de déchets, balades à pied ou à vélo, réalisation et exposition de panneaux rigolos, vélo-école ! À cette occasion, Monsieur le Maire a inauguré la première portion de la voie verte, qui permettra à terme de relier le hameau des Mousseaux au centre-bourg en passant par Chennevières et Jouars.

Santé

## Consulter un médecin à la pharmacie de Jouars-Pontchartrain !

La cabine de télémedecine a ouvert ses portes à la pharmacie Pape, située au 4, rue des Artisans, à côté de l'Intermarché.

Vous pouvez dès à présent créer votre compte pour prendre RDV avec un médecin via le site :

[www.yvelines-telemedecine.fr](http://www.yvelines-telemedecine.fr)

Consultations possibles :

- Du lundi au vendredi : de 9h30 à 19h
- Samedi : de 9h30 à 12h00

Le planning est disponible sur 3 jours.

Plus d'informations :



Votre médecin traitant n'est pas disponible ?

**Consultez un médecin dans une cabine de télémedecine**

RDV sur [www.yvelines-telemedecine.fr](http://www.yvelines-telemedecine.fr)



Vivre ensemble

## Cérémonie des nouveaux arrivants

Samedi 16 mars, Monsieur le Maire, accompagné de quelques élus et des présidents de plusieurs associations chartripontaines, a accueilli les nouveaux arrivants sur la commune en 2023, dans la salle du conseil municipal. Merci aux 12 associations qui ont pu être représentées ce jour-là, et qui ont pris la parole pour présenter leurs activités respectives.

La cérémonie s'est terminée avec un cocktail d'accueil convivial propice au partage.

Vous venez d'arriver sur la commune ?  
Référez-vous sur notre site internet  
afin de vous inviter à la prochaine réunion  
en flashant le QR code suivant.



Vivre ensemble

## Une chasse aux œufs pleine de surprises chocolatées !

**Dimanche 31 mars, l'Association ACSJP a animé notre centre-bourg lors des fêtes de Pâques.**

La chasse aux œufs, dans le parc de la médiathèque, a de nouveau été une réussite cette année avec la participation de 159 enfants et 15 d'entre eux ont trouvé les œufs en or !

Les « ados » ont dû, quant à eux, poursuivre le fameux Lapin Rose et résoudre plusieurs énigmes sur le marché dominical. Les 26 participants sont repartis avec des places de cinéma et du chocolat.

Service public

## Inauguration de l'espace France services

Le 22 mars, Monsieur le Maire a accueilli Madame Aurore Bergé, Ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, Monsieur Philippe Emmanuel, Député de la 10ème circonscription du Sud Yvelines, Monsieur Frédéric Rose, Préfet des Yvelines, et Madame Florence Ghilbert, Sous-Préfète de Rambouillet pour inaugurer l'Espace France services de Jouars-Pontchartrain, ouvert depuis le 2 janvier 2024.

De nombreux partenaires, élus, associations se sont déplacés pour cet événement.



Culture

## La médiathèque a fait peau neuve !

La médiathèque s'est mise sur son 31 en renouvelant le mobilier de la section « adultes ».

Les nouveaux meubles permettent une installation plus aérée et plus lumineuse. Nous vous attendons pour profiter de ces nouveaux espaces.

Les anciens meubles, qui dataient de l'ouverture de la médiathèque en 1992, sont partis vivre une nouvelle vie dans d'autres bibliothèques du réseau « Au fil des pages 78 ».

Rien ne se perd... tout se partage.

## Transition écologique

## Journée du développement durable

Le samedi 16 mars, s'est déroulée la «Journée du développement durable» au gymnase de la Bonde en partenariat avec le CHEP (Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion).

Lors de cette journée, le CHEP a proposé 5 ateliers originaux pour sensibiliser les participants à la préservation de la nature.

Une belle journée de pédagogie et d'échanges !  
Merci à tous les participants.

## Développement économique

## Retour sur la journée du bien-être

Plus de 450 visiteurs pour cette 2ème édition qui a eu lieu le dimanche 24 mars au foyer rural.

De nombreux exposants de la commune sont venus mettre en avant leurs activités lors de cette journée dédiée au bien-être. Des ateliers, des démonstrations, des produits et un salon de thé ont été proposés tout au long de la journée. Et une nouveauté cette année, la tombola avec des cadeaux offerts par les exposants !

Un beau succès !

**RDV le 23 mars 2025 pour la 3ème édition**



## Le JP Tour est terminé, donnez votre avis

L'équipe municipale est ravie d'avoir pu vous présenter le projet du Plan de territoire de la commune à l'horizon 2035 lors de ces 4 rendez-vous (Chennevières, Mousseaux, Ergal, Foyer rural) au plus près des Chartripontains.

Nous vous remercions pour vos échanges et votre curiosité sur l'ensemble des thématiques présentées qui semblent recueillir votre approbation.

Vous trouverez, dans ce journal, un encart détachable avec un questionnaire pour que vous puissiez, dans la continuité du JP Tour, vous exprimer en donnant votre avis sur l'avenir de notre commune.

## Sécurité

## Réunion publique sur le thème de la sécurité

Jeudi 25 avril, des membres de la Gendarmerie et la Police Municipale ont présenté leur bilan 2023 et leurs objectifs 2024.

Lors des échanges avec les habitants, certaines préoccupations et difficultés liées à l'incivilité ont été soulevées tels que les excès de vitesse, les stationnements abusifs et les cambriolages.

Cette réunion a lieu chaque année, n'hésitez pas à y participer et poser vos questions.

A l'approche de l'été, n'oubliez pas le dispositif « Opération Tranquillité Vacances ».

## Jeunesse

## Séjour en Vendée avec la Villa jeunes

**Organisé par les jeunes pour les jeunes, ce séjour a combiné : plaisir, apprentissage et développement personnel.**

Initiateurs de ce séjour sous l'impulsion des animateurs de la Villa Jeunes, ils ont participé à son organisation en recherchant notamment le lieu du séjour, les menus, mais aussi les locations de voitures.

Malgré une mer assez froide, les ados ont su apprécier les activités nautiques (char à voile, paddle) et leur stage en secourisme.

Beaucoup de beaux et précieux souvenirs pour nos jeunes Chartripontains et l'envie de réitérer l'aventure l'année prochaine.



JP

## à travers le temps



**Ergal - rue de Chambord**  
Avant



**Ergal - rue de Chambord**  
Aujourd'hui



# Les papiers du numéro

## Zéro phyto dans nos espaces communaux !

Le saviez-vous ? Entre 2017 et 2021, la commune de Jouars-Pontchartrain a adhéré à la charte « Zéro phyto dans les espaces communaux » établie par le Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse (PNR).



Elle propose aux communes signataires un cadre technique et méthodologique pour une suppression des pollutions liées à l'usage des pesticides dans les espaces publics. Elle a pour objectif de protéger la santé publique et l'environnement (milieux aquatiques, biodiversité...) grâce : - à la promotion des méthodes alternatives d'entretien des divers espaces publics, - à la mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces communaux, respectueux de la biodiversité et de la ressource en eau, - à l'initiation d'une réflexion sur



de nouveaux aménagements urbains, permettant un entretien facilité et des économies en eau, - à l'incitation des usagers non agricoles, professionnels et particuliers, à abandonner progressivement leur utilisation de pesticides.

À ce titre, notre commune s'engage à maintenir l'entretien des espaces publics sans produit phytosanitaire et antimousse (classé biocide), que ce soit en régie ou en prestation.

La fauche tardive est également pratiquée dans certains espaces pour favoriser la protection de la microfaune et la diversification de la flore.

Différents panneaux fournis par le PNR, ont été installés sur la commune afin d'informer les Chartrepiens.

## Fête communale : Appel à bénévoles

**Rejoignez-nous pour faire de notre fête communale un succès inoubliable !**

La fête communale approche à grands pas (samedi 29 juin) et nous avons besoin de votre aide pour en faire un événement mémorable !

Que vous soyez un expert pour tenir un stand, un maître de la logistique ou simplement désireux de contribuer à la bonne ambiance, nous avons besoin de bénévoles comme vous, pour faire de cette journée un succès. En tant que bénévole, vous aurez l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes, de renforcer les liens au sein de notre communauté et de contribuer à créer des souvenirs durables pour les habitants de tous âges. Que vous puissiez donner une heure ou une journée entière, chaque geste compte.

Pour rejoindre l'équipe d'organisation de la fête communale, contactez le service communication et événement en adressant un mail à : [communication@jouars-pontchartrain.fr](mailto:communication@jouars-pontchartrain.fr)

**Les associations ont également besoin de vous toute l'année !**

De plus, notre fête communale est également l'occasion parfaite de découvrir certaines de nos associations locales et de vous impliquer dans des activités qui vous passionnent.

Les associations chartripontaines sont très actives et favorisent le vivre-ensemble si cher à notre commune en organisant et/ou en participant notamment régulièrement à divers événements et animations sur notre territoire.

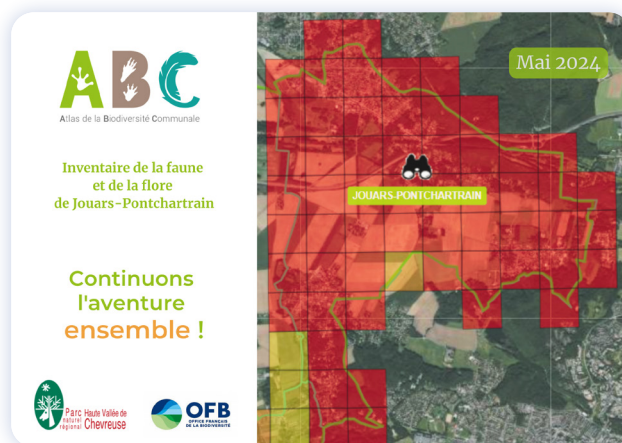
Que ce soit la musique, le sport, la culture et le patrimoine, l'environnement ou l'éducation, il y a sûrement une association qui correspond à vos centres d'intérêt et qui serait ravie de bénéficier de votre soutien. Pour vous porter volontaire ou obtenir plus d'informations sur les différentes opportunités de bénévolat, veuillez retrouver la liste des associations chartripontaines sur notre site internet en flashant le QR code.



Pour vous porter volontaire ou obtenir plus d'informations sur les différentes opportunités de bénévolat, veuillez retrouver la liste des associations chartripontaines sur notre site internet en flashant le QR code ci-contre.

## L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) : Objectif 2024

**En 2023, vous avez été nombreux à participer à l'inventaire de la faune et la flore de Jouars-Pontchartrain. Aujourd'hui, nous pouvons établir un bilan très positif !**



Grâce à vos observations et vos remontées sur le site du PNR, l'ensemble du maillage communal a été couvert en 2023.

Ce référencement a permis de faire émerger les trésors cachés existant sur notre territoire : 73 espèces d'oiseaux, 20 espèces de mammifères, 347 types de plantes, mousses et fougères !

L'objectif en 2024 est de passer la totalité du maillage en rouge c'est-à-dire obtenir un minimum de 15 données par secteur (case) sur une grande partie du territoire. Aujourd'hui, nous avons atteint cet objectif sur 93% de notre territoire.

**Alors, à vos observations !**

**Si vous souhaitez plus d'informations sur ces données, flashez ce QR code**



# Appel au civisme !

## Nettoyage obligatoire des trottoirs

L'entretien des trottoirs et caniveaux devant une propriété revient au riverain, propriétaire ou locataire, qu'il s'agisse du ramassage des feuilles, du désherbage ou du déneigement.

Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains :

- pour les trottoirs, sur toute leur largeur ;
- ou, s'il n'existe pas de trottoir, sur un espace de 1,40 m de largeur.

### Réglementation en vigueur

- Arrêté municipal ADM-158-2017 du 9 août 2017

## Obligations liées aux chiens et autres animaux domestiques

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points du domaine public.

**Il est obligatoire de tenir son chien en laisse en zone urbaine.** À noter que pour une « personne laissant divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes », il s'agit d'une contravention de 2ème classe sanctionnée d'une amende forfaitaire de 35€.

Pour « l'abandon de déjection hors des emplacements autorisés », il s'agit d'une contravention de 4ème classe sanctionnée d'une amende forfaitaire de 135€.

## Stationnement et circulation

**Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs.**

Le stationnement devient une infraction au Code de la route dès lors qu'il entrave la circulation d'un piéton, d'un cycliste ou d'une voiture.

**Se garer sur un trottoir est considéré comme un stationnement très gênant relevant des contraventions de 4e classe**, soit :

- Une **amende forfaitaire de 135 €**, majorée à 575 € ;
- Aucun retrait de point sur le permis de conduire ;
- L'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule en cas d'absence ou de refus du propriétaire de déplacer le véhicule.

## Borne de recharge pour voitures électriques

**Il est interdit de rester en stationnement sur les emplacements prévus pour la charge d'un véhicule électrique.**

### Pour les véhicules thermiques :

Les propriétaires des véhicules thermiques qui se garent sur ces emplacements encourent une amende prévue pour les contraventions de 2ème classe (amende forfaitaire de 35 euros).

### Pour les véhicules électriques :

Si une voiture électrique stationne sur une place sans recharger, sachez qu'il existe des sanctions. En effet, selon l'article R417-10 du Code de la Route, cette pratique est considérée comme **un stationnement gênant**.

Par conséquent, vous êtes susceptible de recevoir une **amende forfaitaire** de 2ème classe, soit de **35 euros**. Elle peut être majorée à **75 euros**.



## Circulation sur la voie verte des Mousseaux au centre-bourg

**Cette voie verte a été créée pour favoriser la mobilité verte. Il est interdit de circuler en voiture sur cette voie.** À la différence d'une piste cyclable qui est réservée uniquement aux cyclistes, une voie verte est un aménagement réservé aux déplacements non motorisés : vélos, piétons, rollers et parfois cavaliers.

**Informations et réglementation en vigueur**



# STOP

AUX DÉJECTIONS CANINES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Ne pas ramasser les déjections est sanctionné d'une amende forfaitaire de

## 135€

majorée 375 €

Art.R.634-2 du Code Pénal.  
Art.R.541-79-1 du Code de l'Environnement.

La municipalité de Jouars-Pontchartrain a mis à votre disposition de nombreux distributeurs de sacs. Merci de les utiliser pour que notre commune reste propre.

Logo Jouars-Pontchartrain

Selon l'article R1106-2 du Code de la route, cette voie est réservée à la circulation des véhicules non motorisés à l'exception des engins de déplacement personnel motorisés.

**En raison de leur activité, seuls les agriculteurs et leurs prestataires sont habilités à emprunter cette voie douce même avec leurs véhicules personnels.**

Sous réserve des dispositions du décret n° 2004-998 du 16 septembre 2004, l'utilisation des voies vertes par un véhicule motorisé représente une infraction au Code de la route : La circulation est punie d'une contravention de 4ème classe, soit une **amende forfaitaire de 135 euros**.

## Les déchets

### Les encombrants

**Nous vous rappelons que les déchets sauvages sont interdits. Vous devez apporter vos déchets non collectés directement à la déchèterie.**

L'apport volontaire à la déchèterie intercommunale est réservé aux particuliers. Il permet de se débarrasser des déchets non collectés en porte à porte ou de désencombrer son domicile.

L'accès est gratuit et réservé aux particuliers des communes de Jouars-Pontchartrain, Beynes, Neauphle-le-Château, Saint-Germain de la Grange, Saulx-Marchais, Thiverval-Grignon et Villiers-Saint-Frédéric, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Adresse de la déchèterie :

**Route de Septeuil à Villiers-Saint-Frédéric** (près du lycée Viollet le Duc)

Plus d'informations :

<https://www.coeur-yvelines.fr/environnement/decheterie/>

### Tri du verre

L'élimination du verre se fait par un apport volontaire dans les conteneurs prévus à cet effet. Il y a plusieurs conteneurs sur la commune.

**Ne les utilisez pas lorsqu'ils sont pleins ou défectueux et ne faites pas de dépôt en dehors des conteneurs.**



**Voici les différents emplacements :**

- Parking du Foyer rural
- Rue de la porte d'Andin (celui-ci se trouve à 2 min en voiture de celui du foyer rural)
- Rond-point des Mousseaux
- Ergal – rue de la Gressée
- Rue de Neauphle – Clos de la Motte

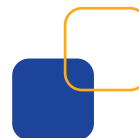
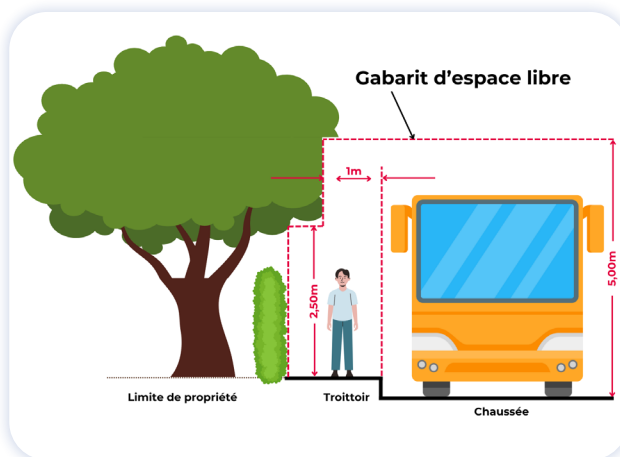
## Élagage des arbres

Les haies donnant sur le domaine public routier ou ses dépendances ne doivent pas entraver la circulation des piétons ou obstruer les mâts d'éclairage public ou les panneaux de signalisation routière.

**Les riverains doivent obligatoirement élaguer leurs arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques mais aussi privées.**



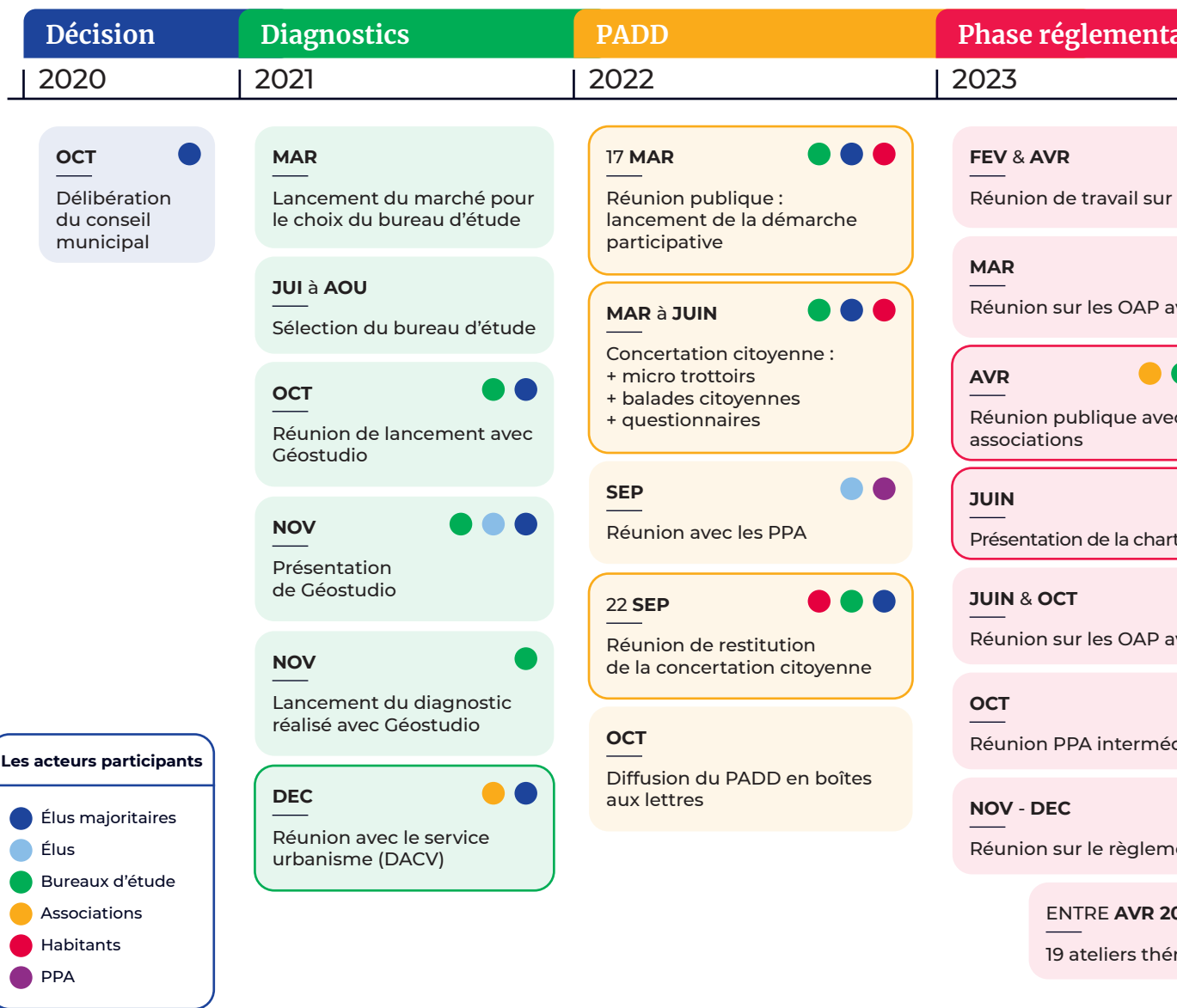
Informations et réglementation en vigueur :





## Plan local d'urbanisme participatif

Suivi de projet par la Direction de l'Aménagement et du Cadre de Vie (DACV)  
de la mairie de Jouars-Pontchartrain



Engagée par délibération du Conseil Municipal en octobre 2020, la révision du PLU est entrée dans sa phase réglementaire depuis avril 2023.

Après les séquences participatives de 2022 et 2023 et la compilation des retours des habitants, les élus et le bureau d'études se sont attelés à traduire réglementairement cette nouvelle vision de l'urbanisme.

Vous trouverez dans ce dossier le calendrier des actions et réflexions menées puis une présentation de la philosophie de ce nouveau PLU ainsi que les grandes orientations envisagées pour accompagner notre Plan de territoire.

aire

Procédure

2024

2025

le zonage avec Géostudio

vec Géostudio

c les

**AVR**

Réunion publique avec les habitants sous forme d'ateliers

te de la construction annexée au futur PLU

vec Géostudio

diaire sur le zonage

ent avec Géostudio

2023 &amp; JAN 2024

matiques réalisés par les élus

**FEV**

Réunion avec les associations

**FEV & MAR**

Réunions de travail avec le service urbanisme (DACV)

**AVR**

JP Tour : les 6, 13, 20 et 28 avril

**AVR & MAI**

Ateliers thématiques réalisés par les élus

**AVR & MAI**

Recueil informel de commentaires suite au JP Tour

Réunion publique

**À venir**

- Intégration du schéma de gestion des eaux pluviales
- Formation du dossier
- Évaluation environnementale
- Présentation publique
- Arrêté du projet
- Consultation des PPA
- Consultation publique
- Enquête publique
- Approbation au conseil municipal

**Bureaux d'étude** : Géostudio et 2AD**PPA** Personnes Publiques Associées**PADD** Projet d'Aménagement et de Développement Durable**OAP** Orientation d'Aménagement et de Programmation**Liste des principales PPA consultées****DDT** Direction Départementale des Territoires**PNRHVC** Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse**SIARNC** Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Neauphle-le-Château

# Philosophie du PLU : Les grands principes

## OAP Nature et Résilience sur toute la commune

### Objectifs

- Protéger le patrimoine naturel de la commune.
- Maintenir la fonctionnalité écologique des espaces agricoles et naturels du territoire.

### Les 3 grandes orientations

1

#### Préserver et renforcer les grands équilibres écologiques

La prise en compte et l'optimisation de la trame verte, bleue et noire à l'échelle du territoire chartripontain et au-delà.

2

#### Protéger et intensifier la place de la nature dans les espaces bâtis

L'amélioration de la biodiversité et le confort végétal dans les différents espaces bâtis de la commune.

3

#### Intégrer la résilience dans les projets d'aménagement et construction

La contribution des projets de construction au développement de la nature et au bien-être.

## Évolution du paysage urbain



- Clôtures avec barreaudage permettant le passage de la petite faune et le passage du regard vers le paysage
- Clôtures doublées de haies végétalisées
- Végétalisation, préservation des espaces naturels et agricoles



#### PIERRE DE MEULIÈRE (PRIVILÉGIER DES GRILLES AJOURÉES)



#### CLÔTURES EN BOIS (INTÉRESSANT EN CONTINUITÉ D'UNE HAIE)



#### GRILLES ET MURETS (GARDER UNE COHÉRENCE DE HAUTEUR)

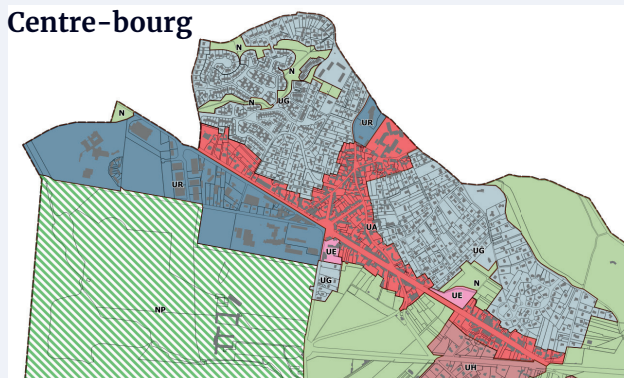


## Renouvellement urbain et évolution des hameaux

### Le futur règlement s'oriente selon 2 grands principes :

- Le centre historique des hameaux et du centre-bourg (dont secteur en ABF) : **protection accrue du patrimoine ancien.**
- Les zones pavillonnaires : **un règlement plus adapté aux projets novateurs.**

### Centre-bourg



Renouvellement urbain : zone UR. Secteurs appelés à muter et à se transformer dans les années à venir.

### Légende carte

- UH** : zone résidentielle présentant une densité bâtie faible
- UG** : zone périphérique du centre-bourg, à vocation principalement résidentielle
- UR** : zone urbaine appelée à être renouvelée et couverte par une orientation d'aménagement et de programmation
- UE** : zone urbaine à vocation d'équipements
- UA** : zone urbaine centrale du bourg et des hameaux, avec une certaine mixité fonctionnelle (habitat, commerces, services, équipements) et/ou présentant un caractère ancien
- AP** : zone agricole protégée pour ses propriétés et ses ouvertures paysagères remarquables
- N** : zone naturelle
- NP** : zone naturelle du Château et de son parc

### Le château

Classement du château et de son parc en zone NP (Naturel Protégé).

### La Plaine

- Maintien en zone A des secteurs où les constructions agricoles seraient autorisées
- Classement zone « Agricole Protégée » (AP) des secteurs offrant des panoramas et ouvertures paysagères remarquables
- Maintien du hameau de Jouars en zone A
- Maintien des zones N

• Intégrer la notion de pleine-terre et de sols perméables dans toutes les zones.

• **En zone UH** : règle de la bande des 25m remplacée par une constructibilité à géométrie variable en fonction de la profondeur du terrain en zone UH et UG pour autoriser les constructions tout en maîtrisant et en encadrant le foncier en zone pavillonnaire.

• **Zone pavillonnaire UH/UG** : Sous réserve d'une bonne intégration paysagère et architecturale, les constructions écologiques, à basse ou très basse énergie, passives, à énergie positive, bioclimatiques, de forme architecturale novatrice ou faisant appel à des technologies nouvelles, pourront être autorisées.

| Zonage Urbain |                   | 2019                                             | Propositions du futur PLU |
|---------------|-------------------|--------------------------------------------------|---------------------------|
| Zone UA       | Pleine-terre      | 0%                                               | 20%                       |
|               | Surface perméable | 0%                                               | 20%                       |
|               | Emprise au sol    | 75%                                              | 60%                       |
| Zone UG       | Pleine-terre      | 40%                                              | 40%                       |
|               | Surface perméable | 0%                                               | 20%                       |
|               | Emprise au sol    | 40%                                              | 40%                       |
| Zone UH       | Pleine-terre      | 60% (UH <sub>a</sub> ) ou 65% (UH <sub>b</sub> ) | 60%                       |
|               | Surface perméable | -                                                | 15%                       |
|               | Emprise au sol    | 20%                                              | 25%                       |
| Les hameaux   |                   | 2019                                             | Propositions du futur PLU |
| Zone UA → UG  | Pleine-terre      | 0%                                               | 40%                       |
|               | Surface perméable | 0%                                               | 20%                       |
|               | Emprise au sol    | 75%                                              | 40%                       |

### Donnez votre avis sur la révision du PLU

**Par mail** en indiquant en objet « Révision du PLU » : [mairie@jouars-pontchartrain.fr](mailto:mairie@jouars-pontchartrain.fr)

**Par courrier** : Mairie de Jouars-Pontchartrain / Service urbanisme 1, rue Sainte-Anne  
78760 Jouars-Pontchartrain

**Via l'outil « Géolocalisons »**  
en scannant le QR code ci-contre :



# La commune investit pour vous !

**Dans le but d'améliorer la qualité de vie des Chartripontains, la commune a récemment entrepris une série d'investissements dans le centre-bourg et les hameaux.**

- Inaugurée en avril, une nouvelle aire de jeux au clos des Mousseaux, conçue pour offrir un espace sûr et stimulant pour les enfants de 4 à 10 ans a ouvert ses portes.
- De plus, la commune a également investi dans la réhabilitation du stade de la Bonde, fournissant aux sportifs amateurs et aux jeunes athlètes des installations de qualité pour pratiquer leur discipline favorite.
- La commune va bientôt inaugurer l'ouverture du parc de loisirs multi-activités le samedi 29 juin, offrant à tous, un espace de détente et de divertissement.
- Pour les amateurs de plein air, une voie verte a été aménagée, offrant un itinéraire pittoresque pour la marche, le vélo et la course à pied reliant les hameaux et le centre-bourg.
- La médiathèque a renouvelé son mobilier et une salle de danse et de musique a été rénovée pour répondre aux besoins culturels et artistiques.

- Enfin, dans le cadre de ses efforts de rénovation urbaine, plusieurs rues ont été entièrement réhabilitées. Des efforts restent à faire mais nous avançons petit à petit en priorisant les besoins. Cette revitalisation des infrastructures routières vise à améliorer la circulation et à rendre les quartiers plus agréables à vivre pour tous.

En créant des espaces de loisirs, en modernisant les infrastructures et en favorisant la pratique sportive et culturelle, la commune investit pour un avenir meilleur pour tous.



**Aire de jeux des Mousseaux**

**Coût**

64 878,82 € HT

**Médiathèque**

Nouveau mobilier

**Coût**

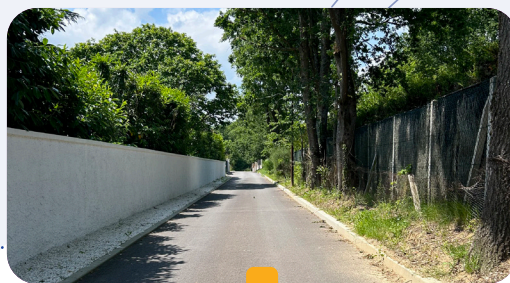
23 758,66 €

**Achat terrain**

En vue de la réhabilitation d'une sente

**Coût**

40 000 € HT

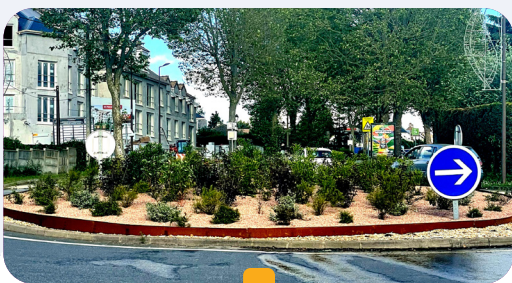


**Voirie : Réfection rue de la Chicaudière et rue du Moulin**

Travaux de réfection de la route et installation de l'éclairage public.

**Coût**

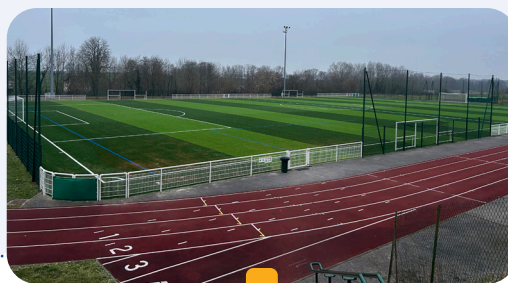
209 126,66 € HT



### Végétalisation des ronds-points

Réaménagement des ronds-points des Artisans, de Châteauvilain, des Mousseaux et d'Ergal

**Coût**  
134 004,30 € HT



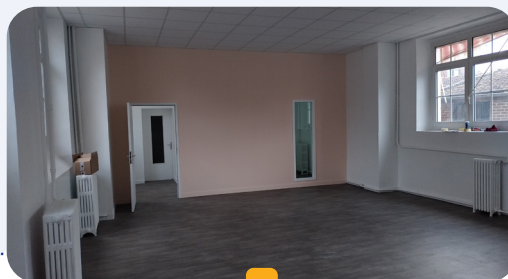
### Réhabilitation du stade de la Bonde

Terrain synthétique, éclairage et création terrain tennis-ballon.

**Coût prévisionnel**  
610 115,43 € HT  
dont subventions : 422 908,00 € HT



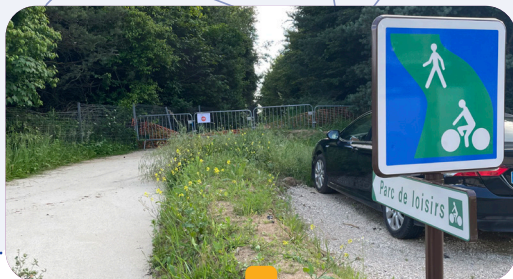
Yvelines  
Le Département



### Salle Pietragalla

Salle gérée par le conservatoire de musique et de danse de Jouars-Pontchartrain.

**Coût**  
38 915,08 € HT



### Voie verte des Mousseaux au Centre-bourg

**Coût prévisionnel**  
721 382,00 € HT  
dont subventions : 583 763,00 € HT



Yvelines  
Le Département



### Inauguration Parc intergénérationnel

Samedi 29 juin  
14h30



### Parc de loisirs multi-activités

Skatepark, pumptrack, city stade, cross training, terrains de pétanque, kiosque, aire de jeux

**Coût prévisionnel**  
1 588 730,40 € HT  
dont subventions : 1 146 181,00 € HT



Yvelines  
Le Département





# Budget 2024

**Le budget primitif 2024 a été soumis au Conseil Municipal du 4 avril dernier et a été précédé par l'examen du Compte administratif et du Compte de gestion établi par le receveur municipal.**

Le résultat de l'exercice 2023 se solde par un report de 5.033.832,30 € et un résultat de clôture de 3.305.079,27 €. À titre de comparaison, le report 2020 s'élevait à 3.372.232,14 € et le résultat de clôture s'élevait à 2.577.029,05 €. À noter que la Commune a acheté et revendu le même jour la propriété sise 1555, route d'Élancourt. Ces transactions n'ont donc aucun effet sur le résultat.

## LE BUDGET 2024 TRADUIT PLUSIEURS OBJECTIFS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE QUI PEUVENT SE RÉSUMER AINSI :

- **Pas d'augmentation des impôts depuis le début du mandat** ; en outre, le taux des ordures ménagères diminuera légèrement cette année : on passe de 5,84 % à 5,27 % ;
- **Pas d'emprunts** ;
- **Voirie** : Réfection de la première partie de la rue Saint Louis et de la rue Mazières, aménagements hydrauliques et travaux d'accessibilité Place Foch pour un montant de 1 332 950,70 € ;
- **Environnement** : Achat du terrain situé au Fond de Bierval pour préserver ce poumon vert au cœur de la Commune pour 440 000 € ;
- **Parc de loisirs intergénérationnel** : Le parc doit être réalisé en totalité cette année en deux tranches successives pour un montant TTC de 1 893 439 € (pour rappel 42 065 € ont été dépensés en 2023) ;
- **Stade de la Bonde** : Les travaux, achevés désormais, ont été prévus au budget pour un montant TTC de 710 538,52 € ;
- **Agrandissement de JP3** : le marché de maîtrise d'œuvre est prévu pour 63 678 € afin de terminer la préparation administrative du projet (permis de construire et préparation des marchés publics) et lancer les demandes de subventions ;
- **Vidéoprotection** : Le système mis en place précédemment n'a pas tenu ses promesses. Ce dispositif sera donc intégralement revu pour 87 088 €.

## Recettes



### Fonctionnement

11 035 839 €

..... dont .....

|             |       |                          |
|-------------|-------|--------------------------|
| 4 939 699 € | ..... | Impôts et Taxes          |
| 948 747 €   | ..... | Produits et Services     |
| 736 509 €   | ..... | Dotations et Subventions |



### Investissement

9 844 682 €

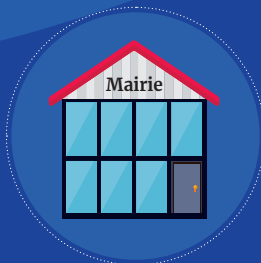
..... dont .....

|             |       |                                   |
|-------------|-------|-----------------------------------|
| 4 017 112 € | ..... | Subventions d'investissement      |
| 887 500 €   | ..... | Produit de cessions               |
| 1 957 829 € | ..... | Dotation fonds divers et réserves |



### Recours à l'emprunt

0 €



### Remboursement d'emprunt

27 000 €

(dernière annuité)

## Dépenses

### Fonctionnement

11 035 839 €

..... dont .....

|             |       |                               |
|-------------|-------|-------------------------------|
| 4 631 636 € | ..... | Salaire du personnel communal |
| 175 000 €   | ..... | Subvention aux associations   |

### Investissement

9 844 682 €

..... dont .....

|             |       |                                    |
|-------------|-------|------------------------------------|
| 87 088 €    | ..... | Vidéoprojection                    |
| 1 893 439 € | ..... | Parc de loisirs multi-activités    |
| 490 000 €   | ..... | Foncier                            |
| 832 540 €   | ..... | Voies douces                       |
| 95 737 €    | ..... | Brasserie Gai Relais               |
| 16 584 €    | ..... | Crèche Multi-accueil               |
| 377 354 €   | ..... | Rénovation de l'église de Jouars   |
| 1 336 940 € | ..... | Réfection de voiries               |
| 77 855 €    | ..... | Aires de jeux dans les hameaux     |
| 119 141 €   | ..... | Gymnase Phélypeaux                 |
| 710 539 €   | ..... | Rénovation stade de la Bonde       |
| 63 678 €    | ..... | Agrandissement groupe scolaire JP3 |



### Informations financières par habitant

|            |       |                                    |
|------------|-------|------------------------------------|
| 1 388,82 € | ..... | Dépenses réelles de fonctionnement |
| 1 204,82 € | ..... | Dépenses d'équipement brut         |
| 0,00 €     | ..... | Encours de dette                   |
| 1 400,16 € | ..... | Recettes réelles de fonctionnement |
| 52,25 €    | ..... | Participation État                 |



Retrouvez le détail du budget et des projets 2023 sur [www.jouars-pontchartrain.fr](http://www.jouars-pontchartrain.fr)



# Vie des associations

// ABC&O

## En Route vers le gala !

Toute l'ABC&O est dans les starting blocks pour son gala de danse classique et Jazz. Un Gala à l'ABC&O ce sont de nombreux mois de préparation pour les élèves, Anne, Françoise et Coralie leurs professeures et pour les bénévoles de l'association. Sans oublier les parents, que nous tenons à remercier pour leur investissement. Le gala en quelques chiffres : ce sont plus de 170 danseuses et danseurs sur scène et 263 costumes. Un travail titanesque pour vous offrir 3 jours de gala les 31 mai, 1er et 2 juin.

L'actualité de l'Académie c'est aussi la préparation de la prochaine rentrée (documents d'inscription disponible sur notre site depuis le 3 juin) et l'organisation de cours d'essais tous les samedis du mois de juin par les classes éveils et initiation (4 à 7 ans).

Pour tout renseignement sur notre école, nos stages, nos manifestations, n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse email [contact@abco-jp.fr](mailto:contact@abco-jp.fr) ou par téléphone au **06 58 89 89 30**.

Pour en savoir plus sur l'ABC&O : [www.abco-jp.fr](http://www.abco-jp.fr).



### AU MUSEE

Au Foyer Rural de Jouars-Pontchartrain

**Vendredi 31 Mai 20h30 / Samedi 1er juin 17h00 / Dimanche 2 juin 16h00**

Adulte 10€ / -18ans 5€ / -10 ans gratuit

Renseignements via [contact@abco-jp.fr](mailto:contact@abco-jp.fr)



Académie Ballets Classiques, Jazz & Orchestres

Association Loi 1901

Bénéficiaire du soutien de la Mairie



## // AC Chennevières

## Association pour Chennevières, mode d'emploi

AC est composée de bénévoles et d'adhérents. Chacun donne un peu de son temps en fonction de ses disponibilités. Jamais ils ne sont assez nombreux. Si vous avez envie de les rejoindre, bienvenue !

Plus il y a de bénévoles et plus on peut faire.

Si un sujet vous préoccupe, vous pouvez contacter l'association. Si c'est dans ses cordes, elle travaille avec vous. La mise en commun des expériences permet d'avancer. La réflexion collective donne souvent des résultats. Restons modestes et réalistes, disons « souvent »... Les domaines sont ceux de notre objet social : l'environnement. On a traité la question des fissures consécutives à la sécheresse; celle du bruit n'est pas finie. On s'intéresse aux déplacements, leur sécurité qui n'est pas gagnée... Le croisement de la rue de Chennevières avec l'avenue du Château reste dangereux. Ce dernier n'étant pas du ressort de la commune nous n'arrivons pas à faire progresser le schmilblick... Des idées ?



Renseignements :

[association.chennevieres@gmail.com](mailto:association.chennevieres@gmail.com)

Facebook : **AC Chennevières**

Site : [www.asso-chennevieres.wixsite.com/2017](http://www.asso-chennevieres.wixsite.com/2017)

## // ACSERB

## PLU de Jouars-Pontchartrain : des améliorations et des réserves

L'ACSERB apprécie l'approche qualitative et écologique du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Jouars-Pontchartrain, visant à dédensifier et végétaliser la ville. Elle salue la réduction du nombre de zones et la création de filtres pour plus de souplesse et d'adaptation aux besoins locaux.

Mais l'ACSERB appelle à une simplification du PLU pour une meilleure lisibilité et compréhension par tous avec une meilleure définition des orientations du projet pour le centre-ville et son extension.

L'ACSERB insiste sur la préservation de l'identité des différents quartiers, et la cohérence des



équipements du centre.

Nous proposons des mesures concrètes pour renforcer la protection de la plaine agricole et du site du château, avec la création d'une OAP pour la plaine et le parc du château.

L'ACSERB encourage la mairie à poursuivre ses efforts pour rendre le PLU plus lisible et concret en matière de protection de l'environnement.

**Vous êtes sensibles à nos valeurs, rejoignez-nous :**

[www.acserb.org](http://www.acserb.org)

## // ACSJP

## Il ne se passe rien dans notre commune ?

Crêpes gratuites en février ! Chocolats et places de cinéma offerts en avril !

Des roses pour les Mamans en mai, cadeaux pour les Papas en juin !

Bonbons pour Halloween ! Des projets financés pour la Villa Jeunes !

Des dons pour le Centre Communal d'Action Sociale !

Vide greniers ! Marché de Noël ! Restauration et bars de qualité à bas prix pour la fête de la musique, la fête communale, le bal du 14 juillet !

Et d'autres projets en tête par une association motivée, dynamique et inventive au nom imprononçable :

l'Acéesse-JiPé ? LA Cé S Ji Pé ? Peu importe c'est nous :

L'ACSJP (l'Association : Convivialité - Solidarité Jouars-Pontchartrain)



Retrouvez-nous sur <https://www.acsjp.fr>

## // ASCM-JP

## On ne s'arrête jamais à l'ASCM-JP !

Entre les portes ouvertes, les spectacles de fin d'année, les tournois internes, les compétitions, le rythme s'accélère (encore !) à l'approche de l'été. Alors pour ne rien manquer, n'hésitez pas à nous suivre sur notre site internet mais aussi sur les réseaux sociaux.

Juin, c'est aussi le mois idéal pour commencer à penser à la prochaine saison : les équipes travaillent depuis quelques semaines pour préparer la rentrée avec des activités toujours aussi variées.

Vous n'êtes pas en train de lézarder sous le soleil ?

Pourquoi ne pas venir tester nos activités ?

Pour effectuer un cours d'essai, contactez nous sur la boîte [ascm.jp@orange.fr](mailto:ascm.jp@orange.fr), nous vous dirons quelles sont les activités que vous pouvez essayer.



Et pour les adhérents de cette saison, les réinscriptions à vos activités ouvrent début juin.

Toute l'équipe vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous début septembre au forum des associations pour nous rencontrer et finaliser les nouvelles inscriptions !

## // CLUB DE L'AMITIÉ

## Le club

Le club de l'Amitié, c'est la rencontre mensuelle de personnes venues passer un agréable moment et danser en compagnie d'excellents musiciens animateurs. Notre club existe depuis 1966 et fait partie des 3 associations les plus anciennes de la commune. Originellement appelé le "club des anciens", nous avons pris le nom de Club de l'amitié en 1998 devenant une association indépendante.

Toujours très dynamiques depuis 57 ans, nous accueillons chaque mois des Chartripontains mais également les adhérents des clubs alentours à qui nous offrons un goûter pendant le bal.

Nous recevons avec plaisir et sympathie une douzaine de personnes de l'hôpital qui apprécient notre répertoire (danses anciennes et plus modernes).

Depuis plus d'un an, nous avons un taxi danseur qui accompagne ces dames en manque de cavalier.

Nous proposons également en juin et décembre un repas de qualité.



Si vous aimez danser ou simplement vous détendre, nous communiquons sur nos activités sur la porte du foyer et les panneaux lumineux de la commune.

Raymond RAUZIER, tél : 06 12 33 53 56

## // CMDJP

## Le Conservatoire... et vous ?

Après avoir animé les journées Blaise Cendrars du Tremblay, les élèves du Conservatoire seront heureux de participer aux événements de la ville tels que la fête de la musique (le 21 juin) et la fête communale (le 29 juin). Les élèves se produiront également :

- Pour le traditionnel concert de fin d'année (dimanche 23 juin) et ainsi fêter les 40 ans du CMDJP !
- Pour le gala de danse (date à confirmer).

Et pendant tout le mois de juin, profitez des cours d'essai pour venir à la découverte de différents instruments.

**De nouvelles classes ont vu le jour cette saison, pourquoi ne pas vous y (re)mettre dès septembre :**

- Classe de cuivres (trompette, trombone, tuba)
- Classe de chant moderne et lyrique
- La chorale « Jazz - Gospel » (débutants ou amateurs)
- Danse Orientale



Le CMDJP, c'est l'apprentissage et la diffusion de la Culture pour tous, quels que soient les esthétiques et les âges, dans un esprit de bienveillance et de partage !

*Fabien Lacoste, Directeur du CMDJP*

Renseignements : [secretariat@cmdjp.net](mailto:secretariat@cmdjp.net)

## // DIM

## Diffusion de l'information municipale : appel à bénévoles

Le journal municipal est distribué dans vos boîtes aux lettres par les membres de l'association DIM.

Des habitants de la commune se sont regroupés en association pour permettre une diffusion de qualité des informations municipales sur l'ensemble de notre territoire. Pour les besoins de la distribution, la commune est divisée par secteurs pour couvrir l'ensemble de notre territoire (le centre-bourg et les différents hameaux).

Soucieuse de pouvoir proposer un service sans faille, l'association a besoin de renforcer son équipe.



Tous ceux qui souhaitent participer peuvent contacter l'association : Mme Conception FOSSE.

Mail : [catclfosse@sfr.fr](mailto:catclfosse@sfr.fr)

Tel : 06 23 21 30 29

## // LECEF

## Les Écoles Chartripontaines en Fête préparent la Kermesse

Après avoir géré les campagnes d'adhésions et des objets personnalisés 2024, l'équipe concentre ses efforts sur l'organisation de la Kermesse des écoles : nous nous retrouverons le samedi 15 juin.

Vous nous voyez régulièrement, mais nous connaissez-vous ?

LECEF est une association (différente des associations de parents d'élèves) à but non lucratif, gérée par des parents 100% bénévoles.

Notre but est de récolter des fonds pour les 2 écoles tout au long de l'année que nous versons à l'équipe éducative pour enrichir l'expérience scolaire de nos enfants.



Nous donnons de notre temps toute l'année ; nos compétences et disponibilités se complètent joyeusement. N'hésitez pas à nous rejoindre : les enfants grandissent et il est important de passer le relai d'année en année pour garder une motivation et un investissement au top !

Suivez-nous sur les réseaux

Facebook : [/Écoles Chartripontaines En Fête/](https://www.facebook.com/Écoles-Chartripontaines-En-Fête/)

Instagram : [@Lecef\\_78760](https://www.instagram.com/Lecef_78760)



## // SCENE D'ENVIES

## Théâtre : Scène d'envies

Après le succès de la comédie «Ne te marie pas ma fille !» (écrite, jouée et mise en scène par des Chartriopontains) lors des deux représentations de novembre 2023 et de février 2024, notre troupe a été sélectionnée pour le festival de théâtre de Houdan qui aura lieu en novembre prochain. Nous serons également présents à Jouars-Pontchartrain pour jouer des sketches et des saynètes.

Contact : Pierre-Yves [scenedenvies@gmail.com](mailto:scenedenvies@gmail.com)

## // ZEBRA 3

## Zebra3 recherche des bénévoles

L'association Zebra 3 assistance sécurité recherche des bénévoles (ayant le permis de conduire) pour pouvoir répondre aux différentes sollicitations.

L'association travaille actuellement en collaboration avec la mairie et la police municipale sur diverses manifestations :

- mission de sécurité pour le vide-greniers ;
- circulation de la cérémonie du 11 novembre ;
- et prochainement, contrôle des accès et sécurisation de la fête de la musique, de la fête communale et de la fête Nationale entre autres.

Nous recherchons également des partenaires et / ou des sponsors.

Nous sommes déjà partenaires avec 2 associations : Handicaprevention et ALMG.

Pour les associations chartriopontaines, nous proposons des tarifs préférentiels.

N'hésitez pas à nous contacter :  
[zebra3.assistance.securite@gmail.com](mailto:zebra3.assistance.securite@gmail.com)

**ZEBRA 3**  
**ASSISTANCE SECURITE**  
06 61 12 45 86  
[zebra3.assistance.securite@gmail.com](mailto:zebra3.assistance.securite@gmail.com)

FEDERATION FRANÇAISE  
de la Citoyenneté  
BAND LIBRE

**RECHERCHE DES BÉNÉVOLES**

**AFFILIATION À LA FFCBL**

**SÉCURISATION DE VOS ÉVÉNEMENTS**

**SÉCURISATION DE PARCOURS SUR LA VOIE PUBLIQUE (VÉLO ET À PIEDS)**

**ACCUEIL ET ORIENTATION PUBLIQUE**

**GESTION DE PARKING**

**BARRIERAGE ESCORTE DE DEAMBULATION**

JOUARS PONTCHARTRAIN DÉMOCRATIE LE BUDGET ÉVAL LES MOYENS LA RÉPONSE

## AVEC VOUS UNE ÉQUIPE D'AVENIR

Malgré la réception tardive de la tribune « Avec vous une équipe d'avenir » et ce pour le 3ème journal consécutif, dans un esprit de bienveillance, Monsieur le Maire a une ultime fois accepté la publication de celle-ci. Il est néanmoins rappelé que le respect des délais s'applique de la même façon à tous et qu'à l'avenir par volonté d'équité, il n'y aura plus de dérogation.

En ce printemps, il est un sujet d'actualité : les finances pour les résultats de l'année 2023 (CA) et au budget 2024 (BP). Il y a 6 mois, nous écrivions « Une page se tourne au terme de 3 années d'un mandat d'un maire au seul service de ses propres ambitions politiques ... » avec un bilan marqué par « des dépenses importantes sans justification quant à l'intérêt communal ».

Alors, cela a-t-il vraiment cessé ? Nous sommes début 2024 pour constater les résultats de N-1 et la préparation du nouveau budget. Il aurait fallu nous écouter plus tôt et compter pour ne pas déraiper au niveau des finances. Le bilan 2023 se résume à un résultat de fonctionnement très faiblement excédentaire (l'excédent est dû à la vente d'un terrain, sinon nous aurions été déficitaire). Une division par 4 des résultats en 8 ans (2015 : 1,6M€ / 2023 : 400K€). Tout est dit pour l'avenir, mais mieux vaut tard que jamais...

Retour vers les investissements strictement nécessaires : on arrête de rêver, car pour réaliser des rêves, il faut en avoir les moyens et être capables d'anticiper. Le message semble enfin passé !!! Vous avez tous pu constater, dans le quotidien, l'inflation, l'explosion des prix de l'énergie, des produits, de l'alimentaire, une réalité depuis 2 ans. L'équipe majoritaire, qui, jusque-là, n'entendait pas nos avis, est enfin redescendue sur terre et, rattrapée par la réalité économique, a pris conscience qu'on ne peut pas tout faire sur les réserves des mandats précédents. Elle a cessé de rêver pour le budget 2024. Merci aux agents de la commune qui doivent faire face, en préservant les services auprès des habitants.

Nous voulons aussi vous informer d'une nouvelle décision, prise par la majorité, pour l'année 2024 : l'armement de la police municipale pour « mieux protéger les habitants et se sentir plus en sécurité ». Espérons seulement que les nouveaux agents au sein de la PM seront formés pour cette évolution. Eh oui ! Toujours des départs dans la commune... Nous vous en informons par souci de transparence, car pour l'équipe municipale qui considère qu'il faut « consulter et faire participer » les habitants à tout instant, nous constatons que ce sujet n'a jamais été discuté... C'est dommage !

Concluons ce printemps 2024 sur une note positive : sur des chemins communaux créés au départ pour permettre l'agriculture, une liaison douce se dessine vers le bassin d'emploi de SQY grâce à l'aide financière du conseil départemental. Il faudra, bien sûr, veiller à son entretien. Mais en milieu rural et sur une superficie étendue, la voiture reste un outil essentiel du quotidien ; espérons que les voies historiques seront aussi prises en considération. Certaines routes en auraient bien besoin.

Bienvenue aux nouveaux arrivants qui apprécieront notre territoire. Notre équipe reste engagée sur tous les sujets quotidiens à votre service pour un avenir rural et moderne.

avecvousjp@gmail.com ou sur les réseaux sociaux



Chères Chartriopontaines, Chers Chartriopontains, La météo municipale ne s'améliore pas en ce début de printemps à Jouars-Pontchartrain. Lors de l'arrivée du nouvel édile et de son équipe il y a 4 ans, il nous a été promis un jupitérien soleil (dynamisme local, refonte de l'urbanisme, gestion transparente, etc.) ... mais la vérité est bien morose.

En effet, nous souhaitons vous livrer notre sentiment général sur ce qui se passe depuis plusieurs mois : « la mairie est devenue une nébuleuse ». Non il ne s'agit pas d'une étoile dans notre ciel qui aurait commencé à briller, mais bien à savoir un amas diffus de poussières. Pourquoi cette image ? Car en ce moment, les choses manquent de clarté et l'« action » de l'équipe municipale (lorsqu'elle n'est pas aidée par des entreprises spécialisées) est brouillonne, brumeuse, flottante, floue, imprécise, incertaine, incompréhensible, indécise, inintelligible ou encore vague... Ces synonymes ne viendront pas faire oublier que les mots commencent à nous manquer pour décrire cette situation. C'est très inquiétant.

Et le ciel risque de s'assombrir encore plus avec un :

- Budget 2024 très discutable et bafouillé. Une nouvelle fois cette année, ce ne sont qu'approximations et corrections de dernière minute qui ont rythmé l'élaboration laborieuse du budget 2024. Cela devient récurrent et irresponsable. Deux élus de notre liste ont même fortement marqué leur désapprobation en ne répondant pas à l'invitation à participer à un simulacre de démocratie consistant à soumettre à nos votes ce budget ;
- Plan guide pour notre commune, qui après quatre années de suspension et de dépense, nous montre que l'équipe municipale n'est pas si allergique au béton, ne règle pas en profondeur le problème des logements sociaux et souhaite transformer irrémédiablement notre cadre de vie tant apprécié. Malgré les efforts de communication, cette vision semble imposée par des acteurs extérieurs et non issue des Chartriopontains. Nous reviendrons plus en détail très prochainement vers vous à ce sujet.

Tout de même quelques éclaircies :

- La médiathèque a fait peau neuve pour la plus grande satisfaction de tous.
- Une nouvelle aire de jeux située au Clos des Mousseaux a été inaugurée début avril et réjouit déjà, à n'en pas douter, les enfants des hameaux des Mousseaux et de la Dauberie qui l'attendaient avec impatience.

Nous vous souhaitons par avance un bel été olympique au cours duquel les sportifs seront à l'honneur ainsi qu'une joyeuse fête de la Musique le 21 juin prochain.

**La liste « Bien vivre ensemble à Jouars-Pontchartrain »**

**Pascal Marteau, Amandine Lotodé, Karine Déprés**



## Retrouvez dans cette rubrique, le résumé des principaux points votés lors des derniers conseils municipaux.

### 08 février 2024

#### Syndicats

Rapport annuel SILY 2022  
Rapport annuel du délégataire SAUR SIRYAE 2022  
Rapport sur le prix et la qualité du service SIRYAE 2022

#### Intercommunalité

Convention tripartite investissement Crèche avec Neauphle-le-Château et Villiers-Saint-Frédéric  
Désignation des délégués pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Cœurs d'Enfants  
Modification des statuts de la CCCY

#### Finances

Subvention Association ZEBRA 3 Sécurité Assistance  
Convention d'objectifs ABC&O  
Convention d'objectifs ASCM  
Convention d'objectifs CMDJP  
Convention d'objectifs RCNP78

#### Direction de l'Aménagement et du Cadre de Vie

Approbation de l'enquête publique et de la modification du PLU  
Compte rendu d'activité de l'EPIFIF de l'exercice 2022  
Acquisition parcelles AL238 et AL243 Chemin du Fond de Bienval  
Cessions maisons 15 et 17 Rue de Chennevières  
Avis sur le SDRIF-e

#### Ressources humaines

Création du poste de Directeur de service DACV  
Création du poste non permanent d'assistante administrative du service Action sociale  
Création de poste d'agent de police municipale  
Création et suppression poste de bibliothécaire  
Modification et suppression de postes  
Mise à jour du tableau des effectifs  
Mise en place et encadrement du télétravail  
Harmonisation de l'organisation du temps de travail

### 07 mars 2024

#### Finances

Débat d'orientations budgétaires

#### Administration

Modification de la composition de la Commission Aménagement et Cadre de Vie  
Désignation d'un référent déontologue pour les élus

#### Intercommunalité

Rapport de la CLECT

#### Sport

Règlement intérieur salles remise en forme et poterie  
Règlement intérieur Stade et piste  
Règlement intérieur gymnases  
Règlement intérieur salle de danse JP4

### 04 avril 2024

#### Finances

Compte de gestion Budget Annexe Développement économique 2023  
Compte administratif Budget Annexe Développement économique 2023  
Affectation du résultat Budget Annexe Développement économique  
Budget primitif annexe Développement économique 2024  
Compte de gestion Budget principal 2023  
Bilan des acquisitions et cessions 2023  
Compte administratif Budget principal 2023  
Affectation du résultat  
Budget primitif principal 2024  
Taux de fiscalité directe locale

#### Enfance et Scolaire

Règlement intérieur accueil loisirs élémentaire et accueil loisirs maternel



## « Allô Monsieur Le Maire » désormais un jeudi sur deux

Pour s'adapter à la baisse des sollicitations et afin d'optimiser l'agenda de Monsieur le Maire, le « Allô Monsieur le Maire » se déroulera désormais un jeudi tous les 15 jours, sauf exception, de 14h00 à 16h00 sans rendez-vous, pour échanger librement sur le sujet de votre choix.

Dates des jeudis concernés disponibles sur le site internet :  
[www.jouars-pontchartrain.fr/allo-monsieur-le-maire/](http://www.jouars-pontchartrain.fr/allo-monsieur-le-maire/)  
ou via le QR code ci-contre.

Pour le joindre, contactez le au 01 34 91 01 02.





## Ils sont venus au monde

**MARMIN Nathan** ..... le 27 janvier 2024  
**BANIMBA Gabriel** ..... le 12 février 2024

**LE FRESNE Louise** ..... le 17 février 2024  
**BARROS Isaac** ..... le 26 avril 2024



## Ils se sont unis

**CARDOSO Célia**  
**et MARTINS MORAIS Mickaël** ..... le 13 avril 2024  
**GOULLET Vanessa**  
**et FAGETTE Benjamin** ..... le 20 avril 2024  
**DESCLEE de MAREDSOUS Floriane**  
**et VERBEQUE Louis** ..... le 27 avril 2024

**CAILLIEZ Coralie**  
**et CARASSUS Romain** ..... le 04 mai 2024  
**BRANDAO Gwënaelle**  
**et SMOLIKOWSKI Ivan** ..... le 04 mai 2024



## Ils nous ont quittés

**BONNIVARD Élise**  
**veuve MERGEN** ..... le 15 janvier 2024  
**LARTIGUE Michel** ..... le 10 janvier 2024  
**WALKER Alain** ..... le 16 janvier 2024  
**MARTINS DA COSTA Maria**  
**épouse BARTEL** ..... le 18 janvier 2024  
**MARCELIN Christiane**  
**veuve HOUILLER** ..... le 22 janvier 2024  
**DE LA CRUZ PASCUAL Juana**  
**veuve ANDREU** ..... le 23 janvier 2024  
**MOAL Odette** ..... le 25 janvier 2024  
**DELCAMPE Renée** ..... le 1<sup>er</sup> février 2024  
**GIRON Jacqueline**  
**veuve SOYER** ..... le 06 février 2024  
**CORDEBARD Albert** ..... le 06 février 2024  
**CHABI Abdeljalil** ..... le 11 février 2024  
**KERN Lise**  
**veuve POUJADE** ..... le 14 février 2024  
**GAUCHER Anne**  
**épouse CAPIAUX** ..... le 17 février 2024  
**SÉBASTIEN Alain** ..... le 18 février 2024  
**POISSON Fernande**  
**veuve ROUALT** ..... le 23 février 2024  
**COILLOT Colette**  
**veuve BISIG** ..... le 25 février 2024  
**AUGUSTO des SANTOS GASPAR**  
**Fernande** ..... le 25 février 2024  
**GARDES Georges** ..... le 27 février 2024  
**GONÇALVES DUARTE Ana**  
**veuve NOGUEIRA ROQUE** ..... le 29 février 2024

**LEJEUNE Brigitte**  
**veuve CRÉTÉ** ..... le 06 mars 2024  
**VERBEKE Jacqueline**  
**veuve MICHEL** ..... le 08 mars 2024  
**LE FUR Émilienne**  
**veuve LE NAGARD** ..... le 17 mars 2024  
**TROCHON Charles** ..... le 20 mars 2024  
**WIGNERON Claudine**  
**épouse FRAMERY** ..... le 04 avril 2024  
**CASTAING Daniel** ..... le 04 avril 2024  
**JOUNIER Gaston** ..... le 09 avril 2024  
**BAILLY Lenny** ..... le 27 avril 2024  
**PATRY Christine**  
**épouse PICON** ..... le 09 mai 2024

**Conformément à la loi relative à la Solidarité des Personnes Âgées et des Personnes Handicapées, les communes ont en charge d'opérer un recensement à titre préventif des personnes vulnérables.**

Ce registre a pour seul but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du « plan canicule » ou du « plan grand froid ». L'inscription est facultative, basée sur le volontariat et à renouveler chaque année. Si vous connaissez des personnes en situation de fragilité, isolées et/ou handicapées, ou si vous êtes vous-même dans un de ces cas, en remplissez le questionnaire disponible sur notre site internet : <https://jouars-pontchartrain.fr/mes-services-communaux/solidarite/plan-canicule-et-grand-froid/> ou demandez le au Service des Affaires Sociales au 1, rue Sainte-Anne.



# L'agenda de la commune

## Forum des assos

Samedi 07 septembre  
Gymnase Phélypeaux

## Vide greniers

Dimanche 22 septembre  
Rue Phélypeaux

## Journées européennes du patrimoine 2024

([journéesdupatrimoine.culture.gouv.fr/](http://journéesdupatrimoine.culture.gouv.fr/))

### Concert à l'église de Jouars avec le Quatuor inFine

Dimanche 22 septembre à 10h30  
Réservations à partir du 3  
septembre

Aucune réservation ne sera prise  
avant cette date

## Journée des commerçants et du centre-ville

Samedi 05 octobre  
Foyer rural

## Journée Énergie Comprendre et Agir

Samedi 16 novembre  
Foyer rural



WWW.PARTIR-EN-LIVRE.FR  
CNL

## À Jouars-Pontchartrain

Sur Réservation à la médiathèque  
Samedi 22 juin 15h30 : Lecture  
d'albums : «Vive le sport !» avec  
Marie-Pierre, bibliothécaire.

Enfants de 3 à 5 ans  
Samedi 22 juin 16h30 : Concert  
découverte avec Clément,  
professeur de violon. Enfants de 6  
à 8 ans

En partenariat avec le  
conservatoire de musique et  
danse.

Sur inscriptions à la médiathèque  
Samedi 6 juillet :  
Clubs mangas avec Mélanie,  
Bibliothécaire  
11h00 : 9-12 ans  
15h00 : jeunes à partir de 13 ans





**LE DÉPARTEMENT  
DES YVELINES ET  
VOTRE COMMUNE  
PRENNENT SOIN  
DE VOUS !**



RDV sur  
**[www.yvelines-telemedecine.fr](http://www.yvelines-telemedecine.fr)**

**Votre médecin traitant n'est pas disponible ?**

**Consultez un médecin dans une  
cabine de télé médecine**

**QUAND ?**

Lundi à vendredi: 9h30 - 18h30  
Samedi: 9h30 - 12h00

**OÙ ?**

Pharmacie de Jouars-Pontchartrain  
4A rue des Artisans  
78760 Jouars-Pontchartrain

En cas de difficulté sur le site, contactez le  
**01 70 81 49 46** (prix d'un appel local)



**Yvelines**  
Le Département